

CELEBRATION DU 14 JUILLET 2024



PROGRAMME DE LA JOURNEE



Madame le Maire
et les membres de l'équipe municipale d'Orvilliers invitent la population

- ☞ **9h30** : dépôt d'une gerbe sur la tombe de M. le Président Georges Pompidou par M. le Représentant de l'Etat, Mme le Maire, [cimetière]

Cette année, nous avons prévu l'inauguration de nos travaux inscrits au contrat rural, cour d'école, centre bourg, parc d'activités avec les personnalités officielles lors de la fête nationale. Toutefois, nous devons tenir compte des obligations électorales qui ne permettent pas de convier les députés sortants jusqu'à la nouvelle mis en place de l'Assemblée Nationale. Par ailleurs, l'incertitude quant à la date de réception finale des travaux du parc d'activités, où nous devons organiser des « olympiades » pour la fête nationale, nous imposent à reporter ce programme à une date ultérieure.

- ☞ **11h30** : Apéritif offert par la mairie et remise des diplômes du travail aux nominés [dans le parc de la salle des fêtes]
- ☞ **12h30** : Repas champêtre à réserver [dans le parc de la salle des fêtes]
- ☞ **jusqu'à 18h00** : jeux ludiques

*Le parc d'activités ne permettra pas cette année d'organiser
le lancement du feu d'artifice .*

RESERVATION pour le **Repas champêtre**, au parc de la salle des fêtes d'Orvilliers
l'inscription et la participation s'effectuent aux conditions ci-après,
coupon à retourner au plus tard le 8 Juillet 2024 avec paiement

Pour les administrés habitants de la commune : 5 € dès 12 ans et gratuit moins de 12 ans
Pour les personnes hors commune, la participation est de 15 € dès 12 ans et 7 € de 5 à 12 ans

Nom et prénom habitant commune (dès 12 ans) 5 €	Nom et prénom enfant de moins de 12 ans :gratuit

Nom et prénom <u>HC</u> (dès 12 ans) 15 €	Nom et prénom <u>enfant HC</u> de 5 à 12 ans 7 € et gratuit < 5 ans HC

PARTICIPATION

Nombre <u>HABITANTS</u> COMMUNE		Nombre <u>INVITES</u> HORS COMMUNE	
5 € dès 12 ans	Gratuit – 12 ans	15 € dès 12 ans	7 € de 5 à 12 ans
Total€uros		Total :€uros	Total :€uros
SOIT TOTAL GENERAL :€uros			

Par chèque à libeller à l'ordre du Trésor Public à remettre à la mairie au plus tard le 8 juillet 2024